

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2007-2008

19 DÉCEMBRE 2007

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

SUR L'URGENCE D'UN "PLAN NATIONAL POUR UNE GESTION STRUCTURÉE ET
UNE VISION À LONG TERME DU CANCER"
DÉPOSÉE PAR **M. ALAIN DESTEXHE ET MME CHANTAL BERTOUILLE ET M. FRANÇOIS
ROELANTS DU VIVIER.**

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	3
DÉVELOPPEMENTS	4
PROPOSITION DE RÉOLUTION SUR L'URGENCE D'UN "PLAN NATIONAL POUR UNE GESTION STRUCTURÉE ET UNE VISION À LONG TERME DU CANCER"	5

RÉSUMÉ

Un groupe de travail constitué de 11 spécialistes belges du cancer a présenté un Livre Blanc consacré à la prise en charge du cancer. Le Livre Blanc demande aux autorités de développer une gestion structurée et une vision à long terme du cancer en Belgique.

Des recommandations précises sont émises sur l'urgence d'un « Plan national pour une gestion structurée et une vision à long terme du cancer ».

Ce plan répond à cette exigence de santé publique.

DÉVELOPPEMENTS

Un groupe de travail constitué de 11 spécialistes belges du cancer a présenté un Livre Blanc consacré à la prise en charge du cancer. Le Livre Blanc demande aux autorités de développer une gestion structurée et une vision à long terme du cancer en Belgique.

Comme l'indique le communiqué de presse des signataires du Livre Blanc : « Il reprend tout un ensemble de recommandations et directives dans ce sens. Celles-ci concernent non seulement la prise en charge thérapeutique, mais également l'organisation des soins, l'allocation des budgets, la prévention, le dépistage, la recherche, l'accompagnement psychosocial et l'encadrement des patients. L'initiative fait suite à l'impact grandissant du cancer sur la société et sur le financement des soins de santé. L'oncologie se trouve en effet dans une situation historique unique, qui se caractérise par une augmentation de l'incidence, une croissance des taux de survie (avec une évolution de la maladie vers la chronicité), un vieillissement de la population et une explosion de l'innovation sur le plan technique et thérapeutique. Une augmentation des budgets du cancer s'impose donc. En l'absence de réponse adéquate, la pression sur les budgets de santé risque de s'avérer intenable à court terme, hypothéquant la qualité des soins oncologiques par l'instauration d'un système ou l'accès à des soins de qualité pour tous ne serait plus garanti. »

Les recommandations concernent les questions budgétaires, la prévention, le dépistage, l'accès aux traitements, les structures de soins, le rôle du corps médical, la recherche, l'encadrement des patients et l'élaboration d'un registre fiable du cancer.

Ces propositions doivent être prises en compte pour l'élaboration d'un « Plan national pour une gestion structurée et une vision à long terme du cancer ».

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

SUR L'URGENCE D'UN "PLAN NATIONAL POUR UNE GESTION STRUCTURÉE ET UNE VISION À LONG TERME DU CANCER"

- a) Vu l'élaboration d'un Livre blanc d'un groupe de travail de spécialistes belges du cancer consacré à la prise en charge du cancer ;
- b) Vu les recommandations émises ;
- c) Considérant que le cancer nécessite un plan national ;
- d) Considérant que le cancer représente en Belgique 29 % des décès soit environ 26.000 décès par an ;
- e) Considérant que 55000 nouveaux cas de cancer sont détectés tous les ans en Belgique ;
- f) Considérant qu'un homme sur trois et une femme sur quatre seront atteints de cancer avant l'âge de 75 ans ;
- g) Considérant que l'OMS estime que pas moins de 40 % des cancers peuvent être évités grâce à une politique de prévention efficace ;
- h) Considérant que l'alimentation, le tabac, l'obésité, le soleil, l'environnement, l'hérédité, les risques professionnels etc... sont autant de facteurs favorisant le cancer ;
- i) Considérant qu'une meilleure prévention du cancer passe notamment par des attitudes et des comportements responsables ;
- j) Considérant qu'une participation régulière au programme de dépistage permet un diagnostic précoce et une réduction de la mortalité liée au cancer ;
- k) Considérant que le médecin est un partenaire incontournable dans l'approche individuelle du cancer ;
- l) Considérant que le médecin généraliste peut par ses connaissances et son expérience, suivre son patient en répondant efficacement à ses besoins tant informatifs et préventifs que curatifs ;
- m) Considérant que les médecins spécialisés dans les domaines particuliers de l'oncologie sont les partenaires privilégiés pour assurer une prise en charge spécifique du cancer ;
- n) Considérant que le développement de la collaboration inter-hospitalière et l'implication de tous les acteurs et parties concernés est indispensable pour la dispensation et l'amélioration de la qualité des soins oncologiques ;
- o) Considérant que la mobilité des compétences doit jouer un rôle essentiel dans les traitements oncologiques ;
- p) Considérant que le développement de nouveaux médicaments anticancéreux représentent pour la plupart une véritable plus-value en réponse à un besoin médical et/ou en termes d'efficacité, de tolérance ou de compliance ;
- q) Considérant le « Livre Blanc relatif à la prise en charge du cancer en Belgique : relever les défis de demain » rédigé par onze experts belges du cancer et qui dresse la situation actuelle en oncologie, avance des recommandations et directives concernant la prévention et le dépistage, les traitements et le suivi des patients, le budget et la recherche, l'infrastructure et le personnel (para)médical ;
- r) Considérant que ce Livre Blanc constitue une base de réflexion pour le développement d'une vision à long terme du cancer en Belgique.

Le Parlement de la Communauté française,

Demande au Gouvernement :

D'adopter, en suivi d'une mission spécifique telle que mise en œuvre en France en 2002, un Plan d'action global contre le cancer se basant notamment sur Le livre Blanc cancer et englobant en particulier :

- La mise en valeur de la place centrale du médecin de famille dans la prise en charge du patient atteint d'un cancer ;
- Une information sur les risques et sur les attitudes et comportements utiles en matière de prévention des cancers ;
- Des campagnes de prévention et de dépistage attractives, ciblées en fonction des normes internationalement reconnues, organisées au niveau des milieux de vie les mieux adaptés (école, lieux de travail, clubs sportifs, communes, provinces,...) ;
- Le soutien des innovations technologiques et de la recherche scientifique, notamment en ce qui concerne la génétique, la génomique et la biologie moléculaire, afin d'offrir aux personnes concernées les thérapeutiques les plus efficaces et les mieux adaptées ;
- L'aide en matière de vie quotidienne aux personnes et aux familles concernées par le cancer

et son traitement ;

- La coordination et la mise en réseau des actions entreprises à tous les niveaux de pouvoir.

A. DESTEXHE

C. BERTOUILLE

F. ROELANTS DU VIVIER